



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
29 novembre 2021
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Groupe de travail du plan-programme et de l'exécution du programme

Quatre-vingt-troisième session

Genève, 7-9 février 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2023 (partie II du projet de budget-programme).
4. Stratégie de coopération technique.
5. Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-quatrième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président-Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa quatre-vingt-troisième session sera un représentant de l'un des États membres de la liste B. Le Vice-Président-Rapporteur sera un représentant de l'un des États membres de la liste A (Asie).

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa quatre-vingt-troisième session, qui figure dans la section I ci-dessus.



Document(s) :

TD/B/WP/313

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Examen du projet de plan-programme de la CNUCED et des informations sur les résultats escomptés pour l'année 2023 (partie II du projet de budget-programme)

3. Le Groupe de travail examinera le projet de plan-programme de la CNUCED et les informations sur les résultats escomptés pour l'année 2023 (partie II du projet de budget-programme).

Document(s) :

TD/B/WP(83)/CRP.1

Draft UNCTAD programme plan and performance information for the year 2023, part II of the proposed programme budget

Point 4

Stratégie de coopération technique

4. À sa soixante-septième session, en 2020, le Conseil du commerce et du développement s'est félicité qu'une nouvelle stratégie de coopération technique ait commencé d'être élaborée et a invité la CNUCED à établir cette stratégie sous sa forme définitive en étroite collaboration avec les États membres et dans des délais permettant son adoption et sa mise en œuvre après la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Le secrétariat de la CNUCED diffusera un document de séance sur la nouvelle stratégie de coopération technique, pour examen avant adoption.

Document(s) :

TD/B/WP(83)/CRP.2

Draft UNCTAD technical cooperation strategy

Point 5

Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-quatrième session du Groupe de travail

5. Au cours de la session, le secrétariat présentera un projet d'ordre du jour provisoire de la session suivante du Groupe de travail.

Point 6

Questions diverses

Point 7

Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

6. Le rapport de la quatre-vingt-troisième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.